

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE
DE NEGOCIATION ET D'INTERPRETATION**

Projet de procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2019

La Commission Paritaire permanente de négociation et d'interprétation s'est réunie au 14 rue Lord Byron, Paris 8^{ème}, le 17 octobre 2019 à 15 h 45.

Etaient présents :

Collège employeurs : M. Laurent KOHLER (Habitat de Lill)
M. Pascal MASSON (Keredes)
Mlle Awa TRAORE (Fédération)

Collège salariés : M. Jean-Marc CANDILLE – titulaire (FNCB-CFDT)
M. Laurent MELIN – suppléant (FNCB-CFDT)
Mme Jocelyne SYLVA-MENDY – titulaire (SNUHAB-CFE-CGC)
M Luc SENENTE – suppléant (SNUHAB CFE-CGC)
Mme Monique VERGNES – titulaire (CGT)
M. Daniel BLANC - suppléant (CGT)
M. Paul MICHAUX – titulaire (SNPHLM-UNSA)

Invité : M. Sylvain Jules (Uniformation)

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mlle Awa Traoré

Etaient absents ou excusés :

Collège employeur :

M. Loris De Zorzi (Axanis)	M. Damien MARTINEAU (Compagnie Vendéenne du logement)	Mme Anne SIMONET (Compagnie Vendéenne du logement)
Mme Emilie BAYART (Habitat de l'III)	M. François HERBIN (Logimanche)	

Collège salarié :

Jean-Jacques BAGHDIKIAN -	Aïmad FARISSI – suppléant (FO)	
---------------------------	--------------------------------	--

1. Approbation du PV de la CPNEF du 8 juillet 2019

Les membres du collège salarié demandent à bénéficier de plus de délai pour la validation du PV afin de vérifier si toutes leurs remarques, formulées durant l'été, ont bien été prises en compte.

Décision : Le PV sera soumis à l'approbation lors de la prochaine réunion de CPPNI

2. Présentation du bilan des formations engagées en 2018

Echanges survenus lors de la présentation du bilan :

Daniel Blanc rappelle que l'employeur peut susciter l'utilisation du CPF. Sylvain Juhles, rétorque qu'il n'y a pas d'explication sectorielle d'utilisation.

Le top 3 des thèmes pour lesquels le CPF est utilisé sont : bureautique, les langues et bilan de compétence. C'est pourquoi le taux d'utilisation dans le CPF stagne à 70% environ. A partir du 21 novembre lancement de l'application smartphone par la CDC qui échappe à tout contrôle de la part d'Uniformation. Prise en charge d'Uni en CPF était de 48€ l'heure vs 15€ avec la CDC.

France compétence collecte tout et redistribue. Le CA de février 2019 a décodé les taux (30% alternance, 40% CPIR, 10% des plans pour les -50) redistribué aux régions pour le CPF de transition, redistribue au CPP... Tout ce qui était collecté par l'OPCA avant ne sera pas repris demain. Les sous qui avant était versés de droit, seront maintenant à aller chercher auprès de France compétence et de l'URSSAF.

Uniformation ne pourra plus accompagner le CEP car a été retiré, essaye de donner de nouvelles missions au moins pour le 1^{er} trim 2020, quid de leur avenir plus tard, cela dépendra des moyens alloués par l'Etat.

3. Divers : Questions sur le CFESS et le paritarisme

Question de Jean-Marc Candille pour la collecte du paritarisme qui a été arrêté en 2018. Sylvain Juhles nous met en garde sur la reprise de cette collecte puisqu'en 2021 la collecte sera assurée par l'URSSAF, donc si collecte encore le paritarisme risque de passer chez l'URSSAF.

Daniel Blanc demande à avoir le montant du CFESS. Sylvain Juhles, qui s'occupe encore de la collecte des fonds, donne le montant du solde 2018 : 94.261€ en ajoutant que depuis quelques années, ce budget est peu sollicité par les salariés puisqu'aucun frais n'a été engagé depuis environ 3 ans. Il précise par ailleurs le solde des fonds issus du paritarisme : 50.228€. Awa Traoré propose éventuellement la révision du guide CFESS qui date de 2007.

Jocelyne Sylva-Mendy rappelle à Sylvain Juhles qu'il était censé reverser à l'Association de gestion les fonds restants du paritarisme depuis mars/avril 2019, cela n'a toujours pas été fait. Elle poursuit en demandant à ce que de nouvelles tablettes soient commandés prochainement pour renouveler le matériel informatique du collège salarié devenu vieillissant. Les membres souhaitent racheter le matériel amorti à moindre coût, si cela est possible. Ils demandent en sus à la Fédération d'être vigilante lors de nouvelles nominations, et de bien récupérer les tablettes à chaque fois. Voir notamment le cas de Laurence Denis-Retaillaud qui avait une tablette dans le cadre de ses missions.

Décisions :

- > Veiller à ce qu'Uniformation reverse le solde des fonds du paritarisme à l'Association de gestion
- > Les membres de la CPNEF évalueront la nécessité ou non de réviser le guide CFESS
- > Awa se renseignera sur le parc des tablettes commandées pour le collège salarié et assistera les membres du collège dans le renouvellement du matériel informatique

4. Préparation du prochain AG et CA de l'Association de gestion des fonds du paritarisme

La date du 15 mai est arrêtée pour optimiser les déplacements des membres.

Jocelyne Sylva-Mendy rappelle la nécessité de s'assurer que la trésorière soit toujours en mesure d'effectuer son rôle. Jean-Marc Candille s'interroge sur le rôle de la présidente et de la trésorière de l'association et demande à ce que les factures et les virements soient validées par la trésorière.

Luc Senente propose qu'on mette en place un système de double validation des factures au-delà d'un certain montant.

Awa Traoré propose que les rôles de la présidente et de la trésorière soient arrêtés dans le cadre d'un règlement intérieur de l'Association, elle en formulera le 1^{er} jet, de même pour le système de double validation des factures.

Décision : Un projet de règlement intérieur de l'association sera proposé par Awa aux membres de l'association en amont du 15 mai.

Note post réunion : la date de l'AG et CA de l'association a été avancée au 14 mai de 14h30 à 16h30.

La séance est levée à 16h58.

Le Président de séance,

M. Jean-Marc CANDILLE



La Secrétaire,

Mlle Awa Traoré



